BUREAU DE L'ENVOYE SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL POUR LA REGION DES GRANDS LACS

Forces vives – Société civile

Résumé des faits	 L'Envoyé spécial s'est engagé à associer la société civile de la région à la création de groupes en vertu de l'Accord-cadre qui puissent rappeler aux gouvernements à leurs responsabilités et promouvoir une vision à long terme de la paix et de la sécurité dans toute la région. L'Envoyé spécial et ses représentants se réunissent régulièrement avec les acteurs de la société civile dans un grand nombre de pays de la région, ainsi qu'avec le Forum régional de la société civile de la CIRGL.
	■ En août et septembre 2014, l'Envoyé spécial a réuni les acteurs de la société civile du Burundi, d'Ouganda, de la RDC et du Rwanda à l'occasion de la tenue d'ateliers nationaux sur l'Accord-cadre.
	■ En avril 2015, un atelier régional organisé à Entebbe a réuni des représentants de ces quatre pays clefs ainsi que ceux du Kenya, de la Zambie, du Forum régional de la société civile de la CIRGL et des représentants d'organisations recevant des subventions de la part du Programme de mobilisation des femmes. Cette manifestation a permis de : i) renforcer l'attachement de la société civile à l'Accord-cadre; ii) définir une stratégie et des domaines d'action concrets pour que la société civile appuie la feuille de route de l'Envoyé spécial relative à la mise en œuvre de l'Accord-cadre; et iii) apporter un appui et formuler des recommandations en vue de relancer le Forum régional de la société civile de la CIRGL.
Analyse	Les acteurs de la société civile de la région contribuent énergiquement au rétablissement durable de la paix et de la sécurité dans la région des Grands Lacs et sont désireux d'appuyer l'Envoyé spécial et de participer à la mise en œuvre de l'Accord-cadre. Ceux qui en ont eu l'occasion ont apprécié le contact direct avec l'Envoyé spécial et son Bureau.
	■ Il importe de signaler cependant que la région compte de très nombreux acteurs de la société civile et qu'il est donc impossible de s'assurer que tous participent aux activités du Bureau de l'Envoyé spécial. Par ailleurs, une grande partie d'entre eux ne disposent pas d'informations sur l'Accord-cadre et des mesures devront être prises pour faire connaître ses objectifs dans la région.
	■ La plupart des organisations de la société civile dépendent majoritairement de l'assistance (technique et financière) qu'ils obtiennent des organisations internationales. Le manque de ressources et de capacités peut réduire l'efficacité des activités qu'elles mènent pour mettre en œuvre l'Accord-cadre, notamment le suivi des engagements pris par leurs gouvernements.

 Mettre en œuvre l'Accord-cadre va nécessiter un engagement et une forte impulsion de la part de la société civile pour que les besoins et les priorités des populations touchées par le conflit dans la région des Grands Lacs restent prioritaires. 		
 Continuer à encourager les acteurs de la société civile de la région à faire part de leurs expériences, à mettre en avant les problèmes et les défis communs, et à ébaucher des idées concrètes pour faciliter la mise en œuvre de l'Accord-cadre. 		
Auteur	Diffusion	
Madeleine Schwarz	Envoyé spécial	